



**Unité d'Evaluation des  
Troubles du Développement**

**Hôpital de l'Elsau**

15 rue Cranach  
67200 STRASBOURG  
Tél : 03 88 11 59 52  
Fax : 03 88 11 59 39  
[cra.stbg@gmail.com](mailto:cra.stbg@gmail.com)

**Coordonnateur**

Pr. Claude BURSZTEJN

**Médecins Pédiopsychiatres**

Dr C. CHABAUX  
Dr. M. BURSZTEJN-POIRIER  
Dr A. GRAS-VINCENDON  
Pr A. DANION-GRILLIAT

**Médecin Attaché**

Dr C. SCHRODER

**Psychologues**

Melle J. BOYER  
Melle E. FLORENCE

**Infirmier(e)s**

Mme M. MARECHAL  
Mr G. SAINTY

**Orthophonistes**

Mr Y. MAES  
Mme N.DENNI-KRICHEL

**Psychomotricienne**

Mme B. LAMBS

**Monitrice-éducatrice**

Mme S. HABOUZIT

**Assistant socio-éducatif**

Mr. F. PIERROT

**Cadre de santé**

Mme L. DUC

**Secrétaire**

Melle E. WALTER

**Antenne 68**

Tél 03 89 78 71 58

**Médecin pédopsychiatre**

Dr M. OBERLIN

**Psychologue**

Melle WOLGENSINGER

**Monitrice-éducatrice**

Mme C. FUCHS

**Educatrice spécialisée**

Mme A. HELFER

**COMPTE-RENDU de la  
Réunion Inter-Etablissements (enfants et adolescents)  
Du 24 octobre 2008**

La réunion inter-établissements du 24 octobre 2008 s'est tenue au sein de la salle de réunion de l'Hôpital de l'Elsau et a réuni une vingtaine de personnes dont le Dr GUIBER invité pour nous exposer l'exemple d'une structure de la Saône et Loire.

➤ **Après un rapide tour de table, présentation du thème « les projets de structures dans le département suite au plan autisme 2008/2010 »**

➤ **Projets de l'ARSEA, exposés par Monsieur LAZZOU**

Au vu des manques de structures pour les adolescents et adultes, différents projets ont été déposés il y a déjà plus de 3 ans mais qui n'ont pas encore abouti faute de financement. Un des projets consiste en un établissement pour 38 adolescents ou adultes avec déficience intellectuelle et avec deux sections accueillant chacune 6 personnes avec autisme. Chaque année ce projet est réactivé, approuvé par les différentes tutelles mais il n'est pas financé.

Un autre projet est en cours de rédaction et consiste en une structure d'accueil des 16-25 ans avec une section pour personnes avec autisme ou TED de type semi-internat (capacité de 6 puis 12 places) et une autre de type internat de type FAM (capacité de 6 puis 12 puis 18). Au mieux ce projet pourrait aboutir en février 2009 pour la première section (le terrain et l'établissement sont déjà disponibles). Le taux d'encadrement serait de 1 pour 2.

Il existe également un projet pour les enfants avec le déménagement de l'IMP La Montagne Verte sur le site du SPEA Elsau vers 2011. Ce changement de lieu permettrait l'ouverture de classes extérieure spécialisées et d'une section pour au moins 6 enfants avec autisme. Monsieur LAZZOU serait intéressé par un projet commun entre les secteurs sanitaire et le médico-social en mutualisant les moyens (ex : gymnase, piscine, ...) des différents établissements (IMP Montagne Verte, IME Roethig, SPEA).



Une discussion se développe sur le problème de proposer des projets communs pour des populations autistes et polyhandicapées. Il semble important de noter que les manques de structures sont aussi importants dans le domaine du polyhandicap et qu'il est important de prendre en charge de manière spécifique le fonctionnement particulier d'une personne avec autisme.

➤ **Projets Association Autisme Alsace et Association Adèle de Glaubitz**

Un projet concerne les adultes autistes déficitaires et l'autre les adultes semi-autonomes (de type TED). Cette collaboration est très bien accueillie et montre la nécessité de travailler davantage avec des associations de parents autres que des associations gestionnaires. La confrontation de différents points de vue apporte plus d'ouverture (ex : pour les semi-autonomes, l'association de parents a insisté sur la possibilité de travailler l'autonomie vers l'extérieur des établissements en proposant plus de lien avec l'extérieure).

➤ **Intervention du Dr GRAS-VINCENDON sur le manque de structures pour les enfants sourds/malentendants et autistes**

En effet, le Dr GRAS-VINCENDON note la difficulté actuelle de trouver une structure adaptée ou une section spécialisée pour les enfants âgés de plus de 7 ans avec ces types de handicaps.

➤ **Projets de l'ADAPEI**

Le SESSAD de Rosheim a un agrément de 80 places mais actuellement seulement 20 places sont financées. Le projet consiste en l'augmentation du financement à 32 places.

Un autre projet consiste en un type de structure plus renforcée qu'un SESSAD pour certains des enfants pris en charge actuellement au SESSAD de Rosheim (projet de collaboration entre l'ADAPEI et une autre association).

➤ **Expérience d'un IME dans la Saône et Loire par le Dr GUIBER**

Au sein de cette structure il existe un travail important de collaboration entre une UPI et un IME pour 16 enfants avec autisme. Une association locale de parents participe à la gestion.

➤ **A propos des CLIS...**

Il existe dans la région de Strasbourg un manque de CLIS spécialisées autisme et il est très difficile d'avoir une AVS dans une CLIS « normale ». Il est rapporté la situation inquiétante d'un enfant qui a été désigné par la MDPH comme non scolarisable qui va donc rester à la maison, avoir une prise en charge au SISES et quand il y aura des places aura un temps d'accompagnement par le SESSAD de Rosheim.

Les personnes présentes rapportent la difficulté de remplir les papiers de la MDPH pour les parents notamment pour ceux dont la langue maternelle n'est pas le français mais également



pour les professionnels.

➤ **Il existe aussi des manques chez les tout-petits**

En effet, certains enfants de moins de 6 ans, suivis en CAMSP, peuvent être refusés de certains lieux du fait de trop nombreux troubles du comportement et qu'il n'y a pas obligation de scolarisation avant 6 ans.

➤ **Point sur l'étude du CREAMI dont le but est de faire un état des lieux des manques, des besoins pour les personnes avec autisme ou TED à partir de 12 ans.**

➤ **Questionnement sur les conditions et les moyens de prise en charge, au de-là du besoin de places.**

Les difficultés sont rapportées pour encadrer/ accompagner avec parfois une augmentation des accidents de travail. On souligne le besoin d'établir des liens entre le sanitaire et le médico-social et le besoin de formation (nécessité de réinterroger les fondamentaux d'une pratique éducative). Un point rapide est fait également sur la prise en charge de type ABA.

---

**La prochaine réunion aura lieu le 9 janvier 2009**

En Salle de Réunion – Hôpital de l'Elsau

---